

« RENOUVELLEMENT CARTE S ET G : OBLIGATIONS, COMPTABILITÉ, CONFORMITÉ »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FIP39A



**RENOUVELEZ VOTRE CARTE S OU G EN TOUTE
CONFIANCE ET ÉVITEZ LES ERREURS COÛTEUSES**

**Maîtriser vos obligations, c'est déjà sécuriser
votre exercice professionnel.**

Grâce à une approche claire et progressive, vous découvrirez **tout ce qu'il faut savoir pour renouveler votre carte S (syndic) ou G (gestion locative)** : cadre légal, comptabilité, justificatifs, lien avec les experts-comptables, outils de veille... et surtout, comment faire de cette étape une formalité maîtrisée, conforme et sereine.

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- Comprendre le cadre réglementaire des cartes S et G (loi Hoguet, ALUR, ELAN),
- Identifier les obligations légales, comptables et déontologiques à respecter,
- Constituer un dossier complet et conforme pour la CCI,
- Justifier ses heures de formation, sa RCP et sa garantie financière,
- Organiser la comptabilité d'agence ou de copropriété en lien avec l'expert-comptable,
- Sécuriser ses procédures en cas de contrôle ou de renouvellement complexe.

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- Un **contenu précis et actualisé** sur les exigences de la CCI,
- Des **outils pratiques** : checklists, trames, grilles de vérification,
- Des **cas concrets** liés à la comptabilité, aux outils métiers, à la collaboration avec les experts-comptables,
- D'un **accompagnement structuré** pour mieux anticiper les points bloquants et éviter les rejets de dossier.

Que vous soyez syndic ou gestionnaire, cette formation vous permettra d'**assurer votre conformité professionnelle**... sans stress.

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :

- Expliquer les obligations légales liées à la détention des cartes professionnelles S et G,
- Constituer un dossier complet de renouvellement auprès de la CCI,
- Organiser les justificatifs de formation, garanties, attestations et contrats,
- Piloter une comptabilité d'agence ou de copropriété conforme, en lien avec un cabinet d'expertise,
- Collaborer efficacement avec des partenaires juridiques et comptables,
- Préparer leur cabinet à un contrôle CCI ou à une demande de justification.

THÉMATIQUES

- Cadre réglementaire des cartes professionnelles S & G,
- Renouvellement : dossier et obligations de formation,
- Comptabilité agence / copropriété & accompagnement expert,
- Garanties obligatoires : RC Pro et garantie financière,
- Ressources professionnelles et collaboration externe,
- Constitution du dossier de renouvellement.

Formation répondant aux obligations des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières.
L'obligation de formation est 14 heures par an ou 42 heures sur 3 années consécutives.

« RENOUVELLEMENT CARTE S ET G : OBLIGATIONS, COMPTABILITÉ, CONFORMITÉ »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FIP39A



FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 35 heures (100 % e-learning)

Objectif : Accompagner les professionnels de l'immobilier dans le renouvellement des cartes professionnelles S (syndic) et G (gestion locative), tout en sécurisant leur pratique juridique, comptable et organisationnelle à l'aide de partenaires experts.

Programme : 6 modules

Vous souhaitez sécuriser le renouvellement de votre carte S ou G ?

Notre formation « **Renouvellement carte S & G : obligations, comptabilité, conformité** » est faite pour vous.

Grâce à une approche pédagogique claire et des outils concrets, vous apprendrez à constituer un dossier conforme aux attentes de la CCI, à piloter votre comptabilité d'agence ou de syndic, à travailler efficacement avec votre expert-comptable, et à vous conformer à toutes les exigences réglementaires liées à votre carte professionnelle.

MODULE 1 - CADRE RÉGLEMENTAIRE DES CARTES PROFESSIONNELLES S & G (6h)

- Loi Hoguet, ALUR, ELAN,
- Carte S : activités du syndic, obligations spécifiques,
- Carte G : gestion locative, représentation des bailleurs,
- Réglementation liée à la détention de fonds, obligation de garantie,
- Déontologie et responsabilités civiles & pénales.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 2 - RENOUELEMENT : DOSSIER ET OBLIGATIONS DE FORMATION (6h)

- 42h sur 3 ans : thèmes acceptés, modalités, pièces justificatives
- Préparation du dossier CCI : Cerfa, attestations, RCP, garantie financière
- Suivi administratif (calendrier, relances).

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 3 - COMPTABILITÉ AGENCE / COPROPRIÉTÉ & ACCOMPAGNEMENT EXPERT (6h)

- Comptabilité des agences de gestion locative,
- Comptabilité du syndicat de copropriété (SDC),
- Lien avec le cabinet d'expertise comptable.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 4 - GARANTIES OBLIGATOIRES : RC PRO ET GARANTIE FINANCIÈRE (5h)

- Justifier sa couverture RCP et garantie financière,
- Documents nécessaires au renouvellement,
- Attestations : format, validité, mentions obligatoires.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 5 - RESSOURCES PROFESSIONNELLES ET COLLABORATION EXTERNE (6h)

- Collaborer avec le cabinet comptable,
- Collaborer avec les associations (ARC, UNPI, SNPI, FNAIM),
- Optimiser les échanges avec son expert-comptable :
 - Planifier la clôture,
 - Contrôle de cohérence,
 - Co-signature des comptes pour l'AG.
- Recueillir conseil juridique/comptable en amont d'un litige ou d'un renouvellement délicat,
- Anticiper les demandes de la CCI avec un cabinet référencé.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 6 - CONSTITUTION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT (6h)

- Check-list complète du dossier carte S ou G,
- Astuces pour bien archiver les pièces (via logiciel, drive, calendrier),
- Fiche d'accompagnement pour expert-comptable : simplifier l'envoi de documents.

> [QCM d'évaluation](#)

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
Votre carte professionnelle mérite un dossier clair,
une comptabilité fiable et une conformité maîtrisée...

... pour faire de vos obligations un levier de pérennité, de rigueur
et de reconnaissance professionnelle.

CADEAU DE BIENVENUE !



Documents BONUS
à télécharger

OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION

CONNECT  -FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE 1^{ER} RENDEZ-VOUS SUR
CALENDLY

SCANNEZ-MOI !



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr

CONNECT E-FORM 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3 31000 Toulouse – France
SARL au capital de 100 € – Code APE : 721Z – N° TVA : FR16988093670 – RCS Toulouse X XXX XXX XXX
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° XX XX XXXXX XX auprès du préfet de la région Occitanie.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.